

Contrat Infogestion

Consiste pour une organisation à confier la gestion de tout ou partie de son système informatique auprès d'un prestataire tiers.

Par exemple, une entreprise disposant d'un parc d'une dizaine de machines peut souhaiter que la maintenance logicielle ou matérielle de ce parc nous soit confiée. Les opérations de maintenance d'un parc en interne, en l'absence de service informatique dédié, sont en effet généralement fastidieuses et onéreuses.

Le recours à un prestataire permet, à l'entreprise ou à la collectivité locale de ne se consacrer qu'à son activité ce qui s'avère rentable dans tous les cas. De plus, le choix d'un prestataire extérieur implique le recours à des compétences et offre des garanties en matière de fonctionnement d'un parc informatique.

Vous pouvez ainsi confier la gestion de vos infrastructures : serveurs, postes clients mais nous pouvons également vous aider à faire des choix en matière d'investissements : choix d'un fournisseur d'accès à l'Internet, évolution du parc, choix des fournisseurs de matériels informatique etc... .



 Choisir le **Contrat Infogestion** d'**ICG**, c'est offrir à votre entreprise un **Service Informatique** à part entière

Audit de votre parc informatique

En préalable à toute prestation du **Contrat Infogestion**, nous procédons à un audit complet de votre **parc informatique**. Nous vous remettons un **document de synthèse** récapitulant l'ensemble des caractéristiques de votre **informatique** : état du matériel, inventaire logiciel, architecture du réseau, **niveaux de sécurité**, indicateurs de performance générale, etc. Cet audit nous permet de **connaître parfaitement votre association**, et d'assurer ainsi l'ensemble de nos **prestations** le plus efficacement possible. Cet audit donne lieu à un **ensemble de recommandations**, qui vous aideront à mettre à niveau **votre informatique et sa sécurité**.

Suivi et conseil

Tout au long du **Contrat Infogestion**, nos équipes vous aident à **maintenir votre informatique** performante et adaptée aux besoins de votre activité. Nous sommes **votre interlocuteur unique** pour toutes vos problématiques **informatiques**, d'ordre logiciel et matériel. Nous vous conseillons ainsi sur le **renouvellement ou l'amélioration** de votre **parc informatique**. Nous vous guidons également dans le choix de votre fournisseur d'accès Internet, et vous aidons dans la mise en place de votre **communication web** (site Internet et mails).

Sécurité de vos données

Trop souvent négligée, la **sécurité de votre réseau informatique** est primordiale. Dans le cadre du **Contrat Infogestion**, nous assurons la mise en œuvre d'une véritable stratégie de sécurité de votre entreprise. Nous veillons à la bonne protection de votre parc informatique contre les virus et attaques pirates.

 **Informatique Conseil Gestion**

Impasse Notre Dame
87110 SOLIGNAC

Téléphone: (33) (0) 5 55 00 41 01
Fax : (33) (0) 5 67 31 98 59